

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 14 avril 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 14 avril 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 avril 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accepte l'offre que lui fait Tisserant et lui demande de faire le nécessaire auprès de Pouillet et Moret. Il l'informe qu'il va confier à Leblon, qui est chargé des brevets, la constitution du dossier.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Leblon, Augustin](#)

- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (422r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 10 Mars 61

Cher Monsieur
Lissacant,

Je me hâte, à la lecture de votre lettre, de vous dire que j'accueille avec plaisir et reconnaissance l'offre que vous me faites, et que je suis donc immédiatement le récipiendaire des offres de M. Roubaud et Morel.

Quant à moi, j'ai bon du moins, nous ne sommes étrangers à ces questions de procès, qui

être en état de composer les dossiers. C'est un travail que je suis obligé de confier à M. Leblond qui est maintenant obligé ici des brevets. Etant pauvre, du reste, réclamer son concours toutes les fois que cela sera nécessaire, je crois même que vous seriez bien de l'appeler à Paris pour faire les choses avec lui, quand vous serez rendu.

Bien à vous.

Godin